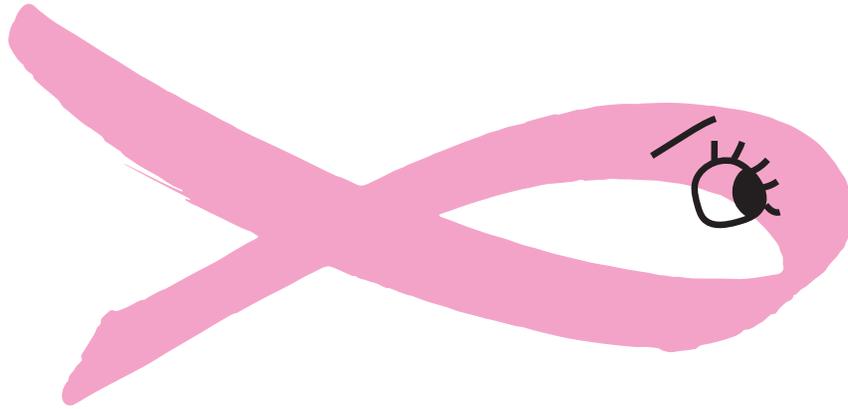


# CHARTRE ÉTHIQUE

De retour au travail après un cancer du sein ?



La réintégration au travail après un cancer du sein est une cause qui nous tient à cœur !

**En tant qu'employeur, nous souscrivons à la charte « Hello Pink Monday » :**

- ✓ **Nous nous engageons à sensibiliser les personnes au sein de notre entreprise.**
- ✓ **Nous nous engageons à mettre en œuvre une politique active en matière de réintégration.**
- ✓ **Nous nous engageons à accorder l'attention nécessaire à la travailleuse concernée et à communiquer ouvertement avec elle.**

Nom entreprise:

Nom gérant:

Date:

Signature:

Hello  
Pink  
Monday!

Se sentir à nouveau  
comme un poisson dans l'eau.

**Pink**  
**RIBBON**  


## **Vous reprenez le travail après un cancer du sein. Les entreprises vous soutiennent !**

Comme toute forme de cancer, le cancer du sein est un événement très particulier dans la vie d'une femme et de son entourage. À l'issue du traitement et de la revalidation, la personne est déterminée à reprendre le cours normal de sa vie. Même s'il peut être long, difficile, ponctué de hauts et de bas... ce processus n'est pas impossible. À condition que chacun y mette du sien.

Différents acteurs jouent un rôle dans la réintégration : la travailleuse elle-même, son entourage au travail (employeur, responsable RH, chef direct, collègues), les soignants (médecin traitant, médecin conseil, médecin du travail, psychologue...) et les équipes médicales, le cercle familial et les amis. Et aussi, à plus grande échelle, les autorités compétentes et la société civile. Une communication efficace et harmonisée, des échanges d'informations et un dialogue entre toutes les parties concernées sont également d'une importance capitale.

Sur le lieu de travail, le soutien ne se limite pas à une adaptation (si nécessaire) des tâches et du régime de travail de la personne. C'est avant tout une question de dialogue, d'accords passés, de tabous brisés (oser parler), d'échanges d'informations (concernant les problèmes et obstacles qui peuvent surgir lors de la reprise du travail, les fluctuations de la condition physique et de l'état émotionnel de la personne), de compréhension mutuelle et de prise en compte des attentes et des besoins de chacun. Tout cela dans le cadre de la relation employeur-travailleur, mais aussi dans la relation avec les collègues, les médecins et le personnel de soin et d'aide.

Il est important de soutenir la collaboratrice, de contrôler régulièrement la situation, d'écouter et de faire preuve d'une ouverture optimale au dialogue. En tant qu'employeur, il est également indispensable de prendre contact spontanément, et de maintenir le dialogue avant, pendant et après l'intervention, le traitement et la reprise du travail.

Au cours de cette période difficile, le travail et la situation professionnelle constituent un point d'appui qu'il ne faut pas sous-estimer. Ils peuvent même avoir, dans une certaine mesure, une influence salubre sur le processus de reprise que vaille que vaille d'une vie normale. Même s'ils constituent des étapes de longue haleine, avec des hauts et des bas, le rétablissement et la réintégration débutent parfois déjà pendant le traitement.

Les employeurs jugent particulièrement judicieux et utile le guide dans lequel sont reprises des mesures pratiques et concrètes, des recommandations et des bonnes pratiques pour toutes les parties impliquées, ainsi que le site internet (élaboré par Pink Ribbon avec le soutien de l'INAMI et de la FEB). Les employeurs soulignent l'importance d'accorder suffisamment d'attention au sein des entreprises à cette problématique et à la réintégration de la travailleuse qui reprend le travail après un cancer du sein. De plus, ils se déclarent prêts à contribuer activement à une sensibilisation sur ce thème et s'engagent à élaborer avec toutes les parties concernées, y compris au sein de l'entreprise, une politique spécifiquement consacrée à cette problématique.

Les employeurs confirment leur engagement par la signature de cette charte.